

CHAPITRE 1. INTERET GENERAL ET ACCROISSEMENT DES RICHESSES

MANDEVILLE ET SMITH

Récapitulatif séances précédentes

1. Résumé de la Fable. 2 idées :

- Harmonie des intérêts : thèse à partir de laquelle l'économie politique s'élabore, pour la fonder scientifiquement ou la contester.
- L'intérêt général (= bien public) = acct des richesses

2. Commentaire en deux temps

- Débat sur la dépense versus l'épargne. Mandeville promoteur de la dépense (plutôt privée, à ne pas décourager en condamnant les vices, en partie publique, par l'incitation aux métiers d'art par la commande publique), comme Keynes. Chap 2 : promoteurs de l'épargne ont des arguments. Préoccupation commune à Mandeville et Keynes : l'emploi. Pour fournir une activité rémunérée à une population nombreuse (= salarier les pauvres), on encourage la dépense. Laisse ouverte la question de savoir dans quel(s) secteurs(s) la demande doit se porter.
- Débat sur la relation entre accroissement des richesses et bien-être

3. Croissance et bien-être

Récap

- i. Le désir de richesse a pour origine la vanité (désir de paraître) plus que le bien-être (désir de jouir) (Mandeville, Rousseau Smith).
- ii. L'accroissement des richesses profite pourtant au bien-être, surtout à celui des pauvres qui en tirent leur subsistance et accèdent même à des biens non nécessaires mais agréables (Mandeville, Smith).
- iii. Besoins historiquement construits : des biens d'abord superflus deviennent nécessaires (Smith, Rousseau surtout). Conclusions ambivalentes : on pourrait se passer de ces biens / les biens aujourd'hui jugés superflus voire inutiles pourront nous apparaître agréables voire nécessaires.
⇒ La frontière entre nécessaire, agréable, superflu, inutile, est mouvante : de quel point de vue, selon quel état de la frontière, hiérarchiser nos besoins ? Cf. débats récents sur les activités essentielles, à propos desquelles les jugements diffèrent.
- iv. Besoins nourris par le caprice. Rousseau, *Emile ou de l'éducation*. « L'enfant (...) qui n'a qu'à vouloir pour obtenir se croit le propriétaire de l'univers ; il regarde tous les hommes comme ses esclaves : et quand enfin l'on est forcé de lui refuser quelque chose, lui, croyant tout possible quand il commande,

prend ce refus pour un acte de rébellion ; toutes les raisons qu'on lui donne dans un âge incapable de raisonnement ne sont à son gré que des prétextes ; il voit partout de la mauvaise volonté (...), il s'indigne de toute opposition. Comment concevrais-je qu'un enfant, ainsi dominé par la colère et dévoré des passions les plus irascibles, puisse jamais être heureux ? Heureux, lui ! c'est un despote ; c'est à la fois le plus vil des esclaves et la plus misérable des créatures. J'ai vu des enfants élevés de cette manière, qui voulaient qu'on renversât la maison d'un coup d'épaule, qu'on leur donnât le coq qu'ils voyaient sur un clocher, qu'on arrêtât un régiment en marche pour entendre les tambours plus longtemps, et qui perçaient l'air de leurs cris, sans vouloir écouter personne, aussitôt qu'on tardait à leur obéir. Tout s'empressait vainement à leur complaire ; leurs désirs s'irritant par la facilité d'obtenir, ils s'obstinaient aux choses impossibles, et ne trouvaient partout que contradictions, qu'obstacles, que peines, que douleurs » (*Emile*, Livre I).

- v. Eviter l'épuisement. Charles Juliet (*Lambeaux*) évoque la tentative de suicide de sa jeune mère alors qu'il n'est qu'un nourrisson : « trois semaines après la naissance de ce garçon, la neige tombe en abondance et l'hiver s'installe qui durera six mois. A nouveau le brouillard, le froid, les embarras causés par la neige, la cuisine impossible à chauffer, la glace sur les vitres du matin au soir, le silence, la solitude et ces quatre enfants *qui sont toujours à demander ce que tu ne peux plus donner*. Tu sais le besoin qu'ils ont de toi et tu voudrais te montrer plus attentive, mieux t'occuper d'eux, les cajoler davantage, mais tu n'en as pas la force, tu te caches pour pleurer. (...) Continuer à mener *cette existence qui n'est que contrainte, effort, affliction*. Ou bien céder à l'appel du repos, du sommeil » (p.79). Annie Ernaux ou plus récemment Edouard Louis racontent l'épuisement de vies envahies par la contrainte économique.
- vi. Besoins finis ou infinis, débat récurrent depuis au moins Aristote. Le bonheur demande la satisfaction des désirs. Nous éprouvons que nos désirs se renouvellent et s'accroissent, paraissent infinis, donc insatiables. Distinction aristotélicienne entre la bonne économie (désir de richesse pour satisfaire des besoins, non infinis) et la chrématistique (désir d'une richesse illimitée). Origine du désir d'une richesse infinie
- De la nature ? mais les désirs donnés par la nature (physiologie) humaine sont limités, sauf si hausse population (cf. chap 2, Malthus).
 - Du fonctionnement du capitalisme ? (chap 3, Marx héritier d'Aristote)
 - Du mimétisme et de la vanité (Mandeville – Veblen – Galbraith – R. Girard et institutionnalisme)
 - Du caractère relatif de la richesse indépendamment de la vanité et de l'envie (Rousseau) : « Comme ces mots pauvre et riche sont relatifs, il n'y a des pauvres que parce qu'il y a des riches [...]. On donne le nom de riche à un homme qui a plus de bien que le plus grand nombre n'a accoutumé d'en avoir et l'on appelle pauvre non seulement celui qui n'a pas assez de bien pour vivre mais celui qui en a moins que les autres » (*Fragments politiques*, p. 521).

Le rôle de la richesse relative dans la perception du bien-être s'explique aussi indépendamment de l'envie que suscite la comparaison avec plus riche que soi. Nul ne vit, ne désire et ne consomme seul. Cf. confinement, peu de gens boivent du champagne seuls. Nos consommations nous relient aux autres, le plaisir de prendre un verre en terrasse est sans commune mesure avec la satisfaction de la boisson, même dans un cadre plaisant. Il consiste d'abord dans un plaisir tiré de la proximité avec nos semblables. Plus nos possibilités de consommation sont restreintes, plus nos relations à autrui le sont, et par suite plus nos vies sont vécues comme contraintes et malheureuses, et non libres et heureuses.

4. Une légitimation des inégalités et de l'égoïsme

La question des inégalités est séparable de mais liée à celle de la vie bonne. Si Mandeville heurte aujourd'hui son lecteur, c'est surtout doute par l'acceptation des inégalités et de l'égoïsme des riches que la morale de sa fable implique, par la légitimation, au nom de l'économie, des inégalités et de l'intérêt vaniteux.

Contexte contemporain : fiscalité écologique (taxe carbone) jugée inégalitaire car prend la forme d'un impôt dégressif compte-tenu de la structure des dépenses des ménages. Avec cette fiscalité, les plus riches ne sont pas affectés dans leur bien-être.

S'il faut encourager la demande, dans quels secteurs doit-elle se porter ? Faut-il encourager celle des biens de luxe consommés par une minorité et non des biens accessibles à tous ? Quand bien même les dommages de l'accroissement des besoins et des inégalités, sans parler des menaces sur l'environnement, n'excéderaient pas les bienfaits de l'accroissement des richesses, les pauvres seraient évidemment davantage satisfaits d'une production destinée à une consommation égalitaire.

Libéralisme économique (Mandeville, Smith) énonce :

- La société marchande est inégalitaire, ne serait-ce que pcq'elle favorise la richesse globale (moins d'inégalités dans une société pauvre dont tous les membres sont proches de la survie).
- Les riches ont le plus souvent un comportement égoïste, mais leur égoïsme ne nuit pas à l'acct global des richesses, qui profite aussi aux plus pauvres.

Smith *Théorie des sentiments moraux* : l'inégalité dans la propriété de la terre est sans conséquence car les riches propriétaires fonciers « sont conduits par une main invisible à accomplir presque la même distribution des nécessités de la vie que celle qui aurait eu lieu si la terre avait été divisée en portions égales entre tous ses habitants ; et ainsi, sans le vouloir, ils servent les intérêts de la société et donnent des moyens à la multiplication de l'espèce. Quand la providence partagea la terre entre un petit nombre de grands seigneurs, elle n'oublia ni n'abandonna ceux qui semblaient avoir été négligés dans la répartition. Eux aussi jouissent de leur part de tout ce que la terre produit ». Toute contestation d'une répartition inégalitaire et de l'égoïsme des riches est superflue.

La légitimité des comportements égoïstes, qu'ils soient mus par la vanité ou le désir d'accroître son bien-être, imprègne la représentation commune de la société et de l'économie et fait apparaître que les idées des économistes se diffusent chez ceux qui ne les ont pas lus.

Dostoïevski, *Crime et châtiment* (1867) : fait parler un personnage dont les propos témoignent du succès et des usages – et mésusages – de l'idée d'harmonie des intérêts dans la société russe du XIXe siècle. Un premier passage fait apparaître combien cette idée est une aubaine pour ceux qui ne veulent rien entendre à la souffrance de leurs semblables : « Tenez, vous savez, d'avance et parfaitement, que cet homme-là, ce citoyen des plus honorables comme des plus utiles, pour rien au monde il ne vous donnera de l'argent, parce que, je vous le demande, pourquoi il vous en donnerait ? Il le sait bien, lui, que je ne lui rendrai pas. Par compassion ? Mais M. Lébéziatnikov, disciple des nouvelles pensées, expliquait l'autre jour que, la compassion, à l'époque où nous sommes, *elle est même interdite par la science*, et que c'est ce qui se fait déjà en Angleterre, là où règne l'économie politique » (Vol. 1, p.29).

L'invocation, de « la science », excessivement vulgarisée, procède de la thèse de Mandeville. On ne régule pas l'économie en vue du bien public en imposant des comportements moraux, en particulier aux plus riches. Mandeville ne dit pas que la morale ne peut exister, puisqu'il imagine la ruche devenue vertueuse, mais qu'elle mènerait au pire. L'enfer est pavé de bonnes intentions.

Un peu plus loin dans le roman, Dostoïevski donne encore la parole à un personnage singulièrement déplaisant qui justifie son refus de secourir ses voisins par « l'idée simple » qu'enseigne l'économie : « Si, par exemple, on me disait jusqu'à présent : "aime ton prochain" et que moi je l'aimais, qu'est-ce que cela donnait ? (...) cela donnait que je déchirais mon manteau en deux, je partageais avec mon prochain, et nous restions tous les deux à courir à moitié nus, comme le dit le proverbe russe : "à courir deux lièvres à la fois, on n'en attrape aucun". La science, elle, nous dit : aime-toi d'abord toi-même, avant les autres, car tout au monde est basé sur l'intérêt individuel. Si tu t'aimes toi-même, tu arrangeras tes affaires comme il faut, et ton manteau restera intact. Quant à la vérité économique, elle ajoute que plus la société compte d'affaires individuelles bien arrangées et, pour ainsi dire, de manteaux intacts, plus ses bases sont solides et mieux s'établiront les affaires communes. Ainsi donc, *en acquérant uniquement et exclusivement pour soi, par là même, j'acquiers, pour ainsi dire, pour tout le monde, et je fais en sorte que mon prochain reçoive un peu plus qu'un manteau déchiré et, cela, non plus par la charité d'un particulier, d'un individu, mais par suite au succès général*. Une idée simple mais qui, par malheur, ne nous était pas venue pendant trop longtemps, repoussée qu'elle était par notre exaltation et notre inclination au rêve, et pourtant, pourrait-on croire, il suffisait de peu d'esprit pour la comprendre » (vol.1, p.262).

La thèse de l'harmonie des intérêts ne s'adresse pas seulement à l'homme d'Etat, qui ne doit pas réprimer les comportements des riches. Elle s'entend comme une absolue des comportements égoïstes vaniteux¹.

¹ Le libéralisme économique qui suivra ne se présente pas nécessairement comme indépendant de la morale ou exigeant paradoxalement des comportements immoraux. A. Smith, L. Walras ou A. Sen, font reposer l'économie sur une morale, mais celle-ci doit laisser une place à la recherche par chacun de son intérêt propre.

En refusant la moralisation des comportements privés, en défendant la légitimité de chacun à suivre ce qu'il pense être son intérêt, quels qu'en soient les motifs, Mandeville énonce un *libéralisme éthique* selon lequel chacun doit être laissé libre de définir et de réaliser son intérêt, dans la mesure de ses moyens.

Ces arguments s'opposent à l'une des formes du militantisme écologique, qui veut modifier les choix des individus en leur faisant prendre conscience, par la réprobation de leurs concitoyens (flight shaming) de leurs conséquences nuisibles à l'environnement. Un tel militantisme vise à modifier les comportements non par la contrainte (l'interdiction des activités polluantes, les quotas) ou par l'incitation économique (l'accroissement du prix de ces productions par des taxes) mais pas le jugement d'autrui. Ce moyen est sans doute efficace pour influencer des individus suffisamment proches des préoccupations écologiques pour désirer modifier leurs choix. Il est très mal perçu de ceux qui le refusent, soit qu'ils ne soient pas convaincus par la menace environnementale ou l'importance des choix individuels (« mon action est si minime au regard de celles des autres que me priver de ces consommations aura très peu d'effets »), soit qu'ils pensent que renoncer à ces consommations les frustrer trop. Ceux-là éprouvent une mauvaise conscience et un mécontentement d'être désapprouvés dans des choix dont ils pensent qu'ils devraient rester privés, c'est-à-dire non soumis au jugement collectif, et en conçoivent de l'agressivité à l'égard des écologistes. Le jugement moral est mal reçu, son efficacité est douteuse.